



## **COMPTE RENDU de la réunion du conseil municipal de VENERIEU**

**15 octobre 2020 à 20 heures**

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt, le conseil municipal de VENERIEU, dûment convoqué le dix-sept septembre deux mille vingt, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Christian FRANZOI, Maire

**Etaient présent(e)s** : A AUFRESNE, J DOVILLEZ, Ca FRANZOI, Ch FRANZOI, E GENTY, F GINET, K GUER, B JAS, T JAS, P MARTIN, B MATHIEU, B. ODET, P ROUSSELIN, S TARDY

**Était absent(e)s**

C TARDY

**Avaient donné pouvoirs : C TARDY pour Ca FRANZOI**

**Nombre de membres présents ou ayant donnés pouvoir : 15**

Madame Audrey AUFRESNE est nommée secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

## ORDRE DU JOUR

### **Affaire n°1 :**

**Objet : Clôture du budget CCAS, transfert des résultats de clôture vers le budget communal et réintégration du passif et de l'actif au budget communal**

**Vote du conseil : Pour 15 voix, 0 contre, 0 abstention.**

Le conseil municipal valide la clôture du budget CCAS, transfert des résultats de clôture vers le budget communal et réintégration du passif et de l'actif au budget communal

### **Affaire n°2 :**

**Objet : TE38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité**

**Enfouissement réseau basse tension rue de la CHANAS, relié au transformateur place de la CHANAS**

LE CONSEIL, ayant entendu cet exposé,

1 - PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : 266 918 €

Financements externes : 202 343 €

Participation prévisionnelle : 64 575 €

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 3 655 €

**Vote du conseil : Pour 15 voix, 0 contre, 0 abstention.**

Le conseil municipal approuve la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38

**Affaire n°3 :****Objet : TE38 – Travaux sur réseaux France Télécom**

LE CONSEIL, entendu cet exposé,

1 - PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : 53 155 €

Financements externes : 0 €

Participation prévisionnelle : 53 155 €

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 2 531 €

**Vote du conseil : Pour 15 voix, 0 contre, 0 abstention.**

Le conseil municipal approuve la participation aux frais de maitrise d'ouvrage de TE38

**Affaire n°4 :****Objet : TE38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité****Eclairage public rue de la CHANAS après l'enfouissement**

LE CONSEIL, ayant entendu cet exposé,

1 - PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : 24 210 €

Financements externes : 14 027 €

Participation prévisionnelle : 10 184 €

(Frais TE38 + contribution aux investissements)

2 - PREND ACTE de la participation aux frais de maitrise d'ouvrage de TE38 pour 576 €

**Vote du conseil : Pour 15 voix, 0 contre, 0 abstention.**

Le conseil municipal approuve la participation aux frais de maitrise d'ouvrage de TE38

**Affaire n°5 :****Prescriptions chromatiques des façades sur la commune de Vénérieu - Nuancier de couleurs**

Afin de répondre aux différentes demandes en matière de ravalement de façades, il est proposé au Conseil municipal de rajouter quatre nouvelles teintes. Le nouveau nuancier se composerait des teintes suivantes

Tons saturés : Terre de sienne (R80) - Brique rosé (R70) - Vieux rose (RS0) - Brique naturelle (090) - Ocre clair (070) - Terre orange (080) - Terre beige (T70) - Jaune paille (JS0)

Tons moyens : Nacre orange (020) - Rose parme (R30) - Beige (T80) - Terre rosée (T90) - Pétale rose (R40) - Rose orange (060) - Beige rose pâle (040) - Jaune orange (JI0) - Pierre (VI0).

Tons clairs : Beige rosé (050) - Sable rosé (R20) - Sable clair (120) - Terre de sable (T50) - Sable (010) - Sable d'Athènes (139) - Sable jaune (140) - Jaune pâle (120) - Sable orange (T40) - Blanc cassé (G20).

Les boiseries, menuiseries ou autres éléments extérieurs seront dans une teinte en harmonie avec la teinte de la façade.

**Vote du conseil : Pour 15 voix, 0 contre, 0 abstention.**

Le conseil municipal approuve les nouvelles teintes pour les façades

**Affaire n°6 :****OBJET : COULEURS DES TUILES**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de voter pour autoriser les tons ci-dessous pour les tuiles de toit.

Rouge - Rouge flammé - Rouge vieilli - Rouge nuancé - Rouge ancien – Badiane vieilli - Brun.

**Vote du conseil : Pour 15 voix, 0 contre, 0 abstention.**

Le conseil municipal approuve l'autorisation de nouveaux tons pour les tuiles de toit.

**Affaire n°7 :****Objet : Subvention coopérative scolaire**

Mr le Maire expose la décision du CCAS d'intégrer dans les colis de fin d'année des bouteilles décoratives provenant du stock de la coopérative scolaire.

Afin de faire un transfert d'argent du budget communal à la coopérative il est nécessaire d'attribuer une subvention du montant nécessaire.

Achat de 28 bouteilles : 28x4€ = 112€

**Vote du conseil : Pour 14 voix, 0 contre, 1 abstention.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le rachat de bouteille pour la somme de 112€ par l'attribution d'une subvention à la coopérative scolaire.

**Affaire n°8:**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil Municipal de lui donner l'autorisation de procéder au paiement des primes de fin d'année du personnel communal.

La proposition d'attribution est comme suit :

**Titulaire et non titulaire** : 1/12° du salaire brut annuel.

Calculée en fonction du temps de présence annuel.

Pour une application à partir de 2020, la délibération suivante est soumise au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord.

**Vote du conseil : Pour 14 voix, 1 contre, 0 abstention.**

**La séance est levée à 20H37.**

**Le Maire**  
**C FRANZOI**